

Droit civil : régime des obligations (DCIV501_DRLEA)



Composante
Faculté de Droit

En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

*Cours de Mme Viglino

Objectifs

- Maîtriser les notions d'obligation civile, naturelle, indivisible, alternative, cumulative, facultative
- Être capable de déterminer l'étendue du droit de gage d'un créancier
- Comprendre le fonctionnement des différentes actions visant à protéger le créancier
- Être capable de manipuler les différentes modalités de l'obligation et en anticiper les effets
- Comprendre le mécanisme de la solidarité, et ses corolaires
- Être capable de résoudre un cas pratique complexe mettant en œuvre les mécanismes étudiés

Heures d'enseignement

Droit civil : régime des obligations - CM

Cours Magistral

24h

Plan du cours

Introduction : Le contenu de l'obligation

- I. *La distinction entre obligation naturelle et obligation civile*
 - a. L'obligation naturelle
 - b. La transformation de l'obligation naturelle en obligation civile

- II. *Le droit de gage général du créancier*
 - a. Le patrimoine du débiteur
 - b. Les biens entre les mains de tiers
 - c. Les exceptions

Chapitre 1 : Les actions protectrices du créancier

- I. *L'action oblique*
 - a. Les conditions
 - b. Les effets

- II. *L'action paulienne*
 - a. Les conditions
 - b. Les effets

- III. *L'action en simulation*
 - a. Les conditions
 - b. Les effets

- IV. *L'action directe*
 - a. Les conditions
 - b. Les effets

Chapitre 2 : Les modalités affectant l'obligation

I. *Le terme*

- a. Le terme suspensif
- b. Le terme extinctif

II. *La condition*

- a. L'interdiction des conditions potestatives
- b. La condition suspensive
- c. La condition résolutoire

III. *Les modalités affectant l'objet de l'obligation*

- a. Les obligations alternatives
- b. Les obligations cumulatives ou conjonctives
- c. Les obligations facultatives

Chapitre 3 : Les modalités affectant les titulaires de l'obligation

I. *La solidarité active*

- a. La source
- b. Les effets

II. *La solidarité passive*

- a. La source
- b. Les effets

III. *L'obligation in solidum*

- a. La source
- b. Les effets

IV. *L'indivisibilité des obligations*

- a. La source
- b. Les effets

Chapitre 4 : La modification de l'obligation

I. *La cession de créance*

- a. Les condition
- b. Les effets

II. *La cession de dette*

- a. Le dépassement d'une réserve de principe
- b. Le recours à la délégation

III. *La cession de contrat*

Chapitre 5 : La subrogation personnelle

I. Les sources

- a. La subrogation conventionnelle
- b. La subrogation légale

II. Les effets

- a. L'effet translatif
- b. L'opposabilité des exceptions

Informations complémentaires

Type : Contrôle continu intégral

Nb d'évaluations : 2

Modalités :

Une évaluation écrite d'un heure en séance 4

Une évaluation écrite de deux heures en séance 8 (dernier cours)

Bibliographie

Ouvrages

1. M. JULIENNE, *Régime général des obligations*, LGDJ.
2. V. FORTI, *Régime général des obligations*, Bruylant.
3. P. DELEBECQUE et F.-J. PANSIER, *Droit des obligations : Régime général*, Lexis Nexis.

Revues, autres

1. C. HELAINE, « Défaillance de la condition suspensive et point de départ de l'action en restitution », *Dalloz actualité*, 25 septembre 2024
2. J.-D. PELLIER, « La nature de l'accord du cédé dans la cession de contrat : une simple autorisation », *D.* 2024. 1175
3. H. BARBIER, « La condition suspensive ne suspend pas la formation mais les effets du contrat », *RTD Civ.* 1^{er} août 2024

Libellé court : DCIV501_DRLEA

Nature : MODULE

Infos pratiques

Lieux

➤ Annecy-le-Vieux (74)

Campus

➤ [Annecy / campus d'Annecy-le-Vieux](#)